

Sous-Préfecture de Lannion

Pôle Réglementation Générale

Tél : 02 56 57 41 90 ou 88 ou 87

Fax : 02 56 57 41 76

pref-reglementation-lannion@cotes-darmor.gouv.fr

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'HABILITATION
POUR UTILISATION DES HELISURFACES
SUR LE TERRITOIRE NATIONAL**

NOM :

Prénoms :

Date de naissance :

Lieu et département de naissance :

Fils de :

et de :

Nationalité :

Adresse du domicile :

Téléphone : fixe :

portable :

Adresse de messagerie :

SITUATION FAMILIALE

Célibataire, marié, divorcé, veuf, pacsé (1)

Nom et Prénom du conjoint :

Date et lieu de naissance du conjoint :

Profession du conjoint :

Enfants :

ACTIVITE PROFESSIONNELLE

Profession du demandeur :

Nom, adresse et n° de téléphone de l'Employeur :

Situation militaire :

Titres et qualifications aéronautiques :

1ère demande**Renouvellement****(1)**

Motif d'utilisation des hélicoptères :

Titulaire d'une licence de pilote d'hélicoptère :

Intitulé de la licence :

n° de la licence :

Initiale et code du Pays :

Délivrée le :

Par :

Valable jusqu'au :

Nombre d'heures de vol en qualité de pilote d'hélicoptère :

Propriétaire de l'hélicoptère :

Type d'hélicoptère :

n° d'immatriculation :

Basé à :

Je soussigné M _____, pilote d'hélicoptère sollicite une habilitation pour utiliser les hélicoptères sur le territoire national.

Fait à _____ le _____

Signature du demandeur

PIECES A JOINDRE

- Copie de la licence de pilote d'hélicoptère et copie du dernier examen médical
- Copie des deux dernières pages du Carnet de Vol
- Copie de la carte nationale d'identité recto verso ou passeport
- 3 photos d'identité
- justificatif de domicile
- Attestation de formation complémentaire aux zones exiguës
- 1 enveloppe timbrée

et 1ère demande :

- Justification d'un minimum de 70 heures de vol en qualité de pilote d'hélicoptère
- Attestation de formation complémentaire aux zones exiguës délivrée par un instructeur de vol en qualité de pilote d'hélicoptère indiquant que le pilote a suivi de manière complète et satisfaisante une formation de vol postérieure à la délivrance de sa licence d'au moins cinq heures (sauf titulaire licence professionnelle de pilote d'hélicoptère et titulaire licence privée de pilote d'hélicoptère justifiant de 300 heures de vol réalisées en cette qualité) – voir modèle annexe 1

et si renouvellement :

- copie de la précédente autorisation d'habilitation

Dossier à retourner complet soit par mail : pref-reglementation-lannion@cotes-darmor.gouv.fr
soit par voie postale à la Sous-Préfecture de Lannion, à l'adresse mentionnée ci-dessous.

adre réservée à l'administration

Dossier complet : O/N Pièces manquantes :

Dossier complété le :

1ère demande ou renouvellement :

Avis demandé le :

Observations :

3

(1) barrer les mentions inutiles